



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

Compte-rendu du comité départemental d'action sociale du 8 février 2018

Le CDAS du 8 février a eu notamment pour but de décider des actions locales à mener en 2018 en matière d'action sociale ministérielle.

LA RESTAURATION - CHÂTEAUBRIANT

Après plusieurs longs mois d'attente, le Secrétariat Général (RH2C) a décidé de ne pas soutenir le restaurant de Châteaubriant, non viable à ses yeux au vu du faible nombre de rationnaires. La cantine fermée, la Délégation n'a pas pu trouver de restaurant dans un rayon d'un kilomètre avec lequel conclure une convention. Elle a donc demandé le **classement du centre des Finances de Châteaubriant en site isolé**, permettant ainsi l'attribution aux collègues de titres-restaurant à compter du 1^{er} janvier 2018, avec effet rétroactif au 1^{er} décembre 2017 (*à ce jour cette possibilité n'a pas encore été offerte aux agents*). L'ancienne cantine doit être reconvertie en coin repas, avec l'équipement nécessaire fourni par la Délégation.

La CGT, qui revendique une restauration collective de qualité accessible à toutes et tous, ne peut que déplorer cette décision de fermeture du restaurant, qui obéit à une logique comptable destructrice, ici comme ailleurs. Elle ne peut également que regretter que la règle du kilomètre ait été strictement appliquée à Châteaubriant, alors qu'elle souffre d'exceptions sur d'autres sites : c'est ainsi qu'aucune convention n'a pu être conclue avec les Ateliers de la Mée, où les collègues vont pourtant se restaurer depuis plusieurs mois, au motif que la distance est de 1,2 kilomètre ! Enfin, les titres-restaurant, attribués sous la forme d'une carte Apetiz, ne sont pas acceptés par tous les commerçants de Châteaubriant, du fait des frais importants que cette carte occasionne. (*Ces difficultés ne sont d'ailleurs pas spécifiques à Châteaubriant, et la CGT souhaite qu'une évaluation de l'utilisation de cette carte soit menée dans les services*). De plus, l'attribution des titres pénalise les agents souhaitant se restaurer collectivement, puisque, sur le site le moins onéreux, le coût du repas après déduction de la part employeur reste à 6,20 € par repas, plus frais de transport.

Quant au coin repas, il n'était depuis sept mois toujours pas viable (*chauffage défaillant, problèmes électriques, aucun entretien des locaux*) et le matériel pour l'équiper est en attente de livraison, à tel point que certains collègues se restaurent dans leur voiture ! Toutefois, la DRFiP a conclu une prestation complémentaire avec l'entreprise de nettoyage, qui devrait entretenir les locaux deux fois par semaine, et a missionné une entreprise pour enfin rétablir le chauffage sur ce niveau.

ACTUALITÉ DE LA DÉLÉGATION

Le délégué a annoncé qu'il ne souhaite pas renouveler son mandat arrivant à expiration. La CGT regrette sa décision, et le remercie vivement pour le travail réalisé.

LE BUDGET 2018

Le budget 2018 devrait être globalement maintenu par rapport à celui de 2017, soit 118.000 € pour la Loire-Atlantique. Il est calculé par département en fonction du nombre des actifs (*3.750 pris en compte pour le 44*), des retraités (*3.700*) et des enfants (*1.915*) et en fonction d'un tarif fixé par personne (*9,57 € par actif, 3,19 € par retraité et 36,82 € par enfant*). Toutefois, suite à une erreur sur le nombre d'enfants pris en charge, le budget alloué est actuellement de 112.600 €. La Délégation œuvre activement pour faire corriger cette erreur par le Secrétariat Général, avec le soutien des organisations syndicales.

LES ACTIONS LOCALES RETENUES POUR 2018

Enfants :

- 6-7-8 ans : **Atelier et spectacle de magie** « Le Lieu Magique » à Nantes (*2 mercredi après-midi en mai et juin*)
- 9-10 ans : Après-midi à **Pont-Caffino** (*2 mercredi les 23 mai et 27 juin*). La CGT a voté pour, même si elle déplore que la plupart des actions se déroulent aux alentours de Nantes, au détriment des collègues des sites excentrés.
- 11-12 ans : **Escape Game John Doe** à Nantes (*3 mercredi après-midi, dates à fixer – transport au départ de Saint-Nazaire si nombre suffisant de personnes*)
- 13-14 ans : Sortie à **Disneyland** le 23 octobre. Pour des raisons de sécurité, d'horaires et d'environnement, le voyage s'effectuera en train et non en car. Cela n'aura aucune incidence sur la participation des parents (*en fonction du quotient familial*).
- **Mini-colo** : « **Cuisine et Poney** » en octobre à Campbon. La CGT a voté une nouvelle fois contre cette action, en raison de son coût important, au détriment notamment de l'intergénération.
- **Noël 2018** : Pour les 4-12 ans, spectacle « **La merveilleuse légende de l'enfant pirate** ». Puis atelier maquillage (*avec équipe renforcée*) et spectacle de déambulation. Et toujours goûter et chocolats. Chèques-cadeau de 30 € pour les 0-3 ans, et de 25 € pour les 13-14.

Actifs-familles :

- Sortie **journée à Nantes** (*date à fixer*)
- Week-end libre à **Meschers** (*Charente-Maritime*)

Retraités :

- Sortie journée « **Cornouaille gourmande** » (*date à préciser*)
- Séjour EPAF à **Saint-Lary** du 12 au 19 mai
- Sortie de fin d'année encore à préciser

Intergénération :

- Concert de musique française au **théâtre Graslin** le 5 juin

Conférences, consultations et autres :

- La conférence retraite est reconduite, avec possibilité de séance sur Saint-Nazaire si au moins 30 participants
- Conférence MGEFI sur le stress
- Conférences sur le risque des achats sur internet
- Conférence sur les risques liés à la consommation des écrans
- les consultations sont reconduites avec les mêmes intervenants : psychologue (*qui peut se déplacer sur site en cas de besoin*) et avocat (*consultable également par téléphone*)
- Amitié Finances : l'opération est reconduite
- L'équipement des coins repas est reconduit

Le prochain CDAS se tiendra le 5 juin 2018. Un CDAS particulier se tiendra également pour le recrutement du nouveau délégué départemental.

Vos représentant.e.s CGT : Christophe ANDRE , Éléonore CORBISEZ , Anne HERBRETEAU , Yvic KERGROAC'H , Ronan PRAT , Franck RAGUIN , Sylvain RICCI , Flore VIDEMANN
